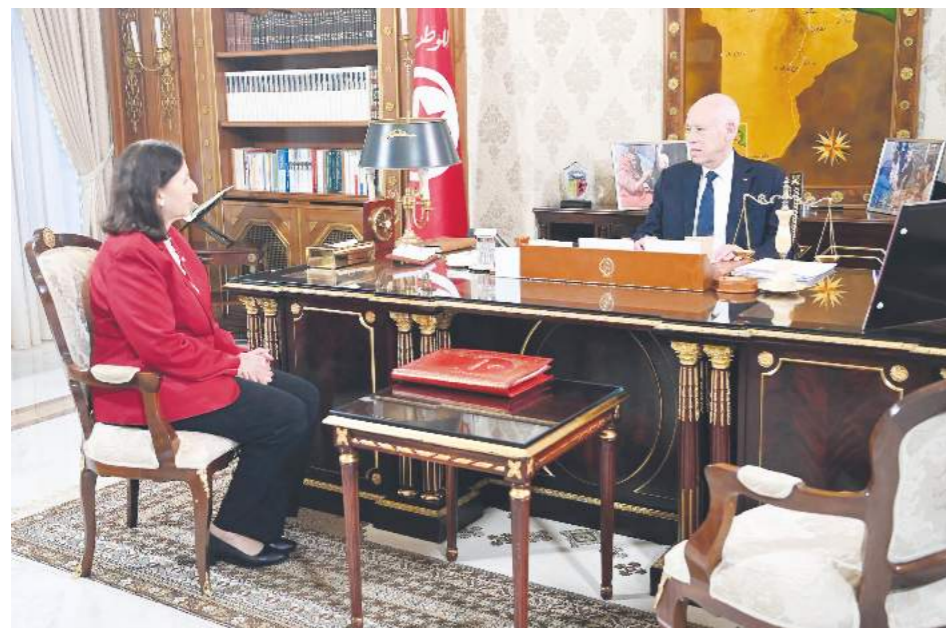


AGRESSION GÉNOCIDAIRE SIONISTE CONTRE GAZA

Un Palestinien tombe en martyr dans une frappe sioniste



LE PRÉSIDENT SAÏED REÇOIT LA CHEFFE DU GOUVERNEMENT
Lucidité nationale face aux provocations



Le Président de la République Kais Saïed a reçu mercredi la Cheffe du gouvernement Sarra Zaâfrani Zenzri qu'il a chargée de présider le Conseil des ministres afin d'examiner plusieurs projets de loi et de décret.

► page 3

FONDATION FIDAA — COMMISSION HACHÉMITE POUR LES SOLDATS HANDICAPÉS

Une nouvelle coopération établie

Les moyens d'établir une coopération étroite entre la Fondation Fidaa et la Commission hachémite pour les soldats handicapés ont été examinés au cours d'un entretien, mercredi, entre l'ambassadrice de Tunisie en Jordanie, Moufida Zribi, et le président du conseil d'administration de la Commission hachémite pour les soldats handicapés, Mired Bin Ra'ad.

► page 3

EDITORIAL

Quand la justice retrouve ses clés

Par Salem TRABELSI

C'est une vieille habitude de nos démocraties de papier : nous excellons dans l'orfèvrerie législative, mais nous trébuchons misérablement sur le trottoir de l'application. Jusqu'ici, notre arsenal juridique ressemblait à s'y méprendre à une splendide voiture rutilante, trônant fièrement dans le garage, mais privée de moteur, de clé et d'essence. Une voiture superbe, fascinante à contempler sous les projecteurs des hémicycles, mais que personne ne peut conduire. À quoi bon polir des paragraphes et proclamer des droits si le citoyen, muni de son précieux verdict durement acquis, se heurte au mur de pierre du dédain bureaucratique ou à l'impunité feutrée des puissants ?

Il faut avoir la lucidité de le dire : jusqu'à ce jour, une réalité amère s'impose. Ceux qui devaient appliquer la loi s'avéraient plus forts que l'institution qui la promulgue. Logique implacable d'un système qui préfère détourner le regard : quand l'insoumission administrative ou privée ne coûte qu'une poignée de miettes — de dérisoires contraventions de quatre dinars, croit-on savoir —, l'audace change de camp. Puisqu'il n'y a pas de punition, pourquoi obéir quand la désobéissance est en solde ? La loi n'est plus alors un impératif sacré, elle devient une suggestion polie, une option cosmétique. Cette impunité quasi totale réduit le verdict des juges à un parchemin stérile et le droit à une vaste mise en scène théâtrale où le citoyen est toujours le dindon de la farce. Cela ne sert strictement à rien de fabriquer des lois si on s'avère impuissant à les faire respecter.

C'est précisément ce nœud gordien que le nouveau projet de loi organique, fraîchement soumis à la commission de la législation générale de l'ARP, ambitionne de trancher. Porté par dix députés, ce texte de 19 articles veut siffler la fin de la récréation, mettant un terme à l'ère des puissants lobbies et des faux-fuyants administratifs. En introduisant des peines de prison allant jusqu'à trois ans et des amendes enfin dissuasives, le texte redonne des dents et des muscles à la Justice.

Il faut ardemment souhaiter et faire en sorte que ce projet aboutisse. L'obligation de transparence, notamment à travers un rapport annuel des administrations, est le premier pas vers une république de responsabilité. Si cette loi passe, la superbe voiture de notre système judiciaire pourra enfin quitter son piédestal de poussière, démarrer au quart de tour et mordre le bitume du réel. Pour que la justice cesse d'être un mirage et devienne, enfin, le dernier mot de l'Histoire.



RÉGIONS

SOUSSE — FESTIVAL D'AOUSSOU

Histoire, traditions et culture

La Presse — Sousse, fidèle à sa tradition, accueillera, du 12 au 26 juillet 2026, la 63^e édition du Festival d'Aoussou. Cette grandiose manifestation est organisée par l'Association du Festival d'Aoussou, en collaboration avec le gouvernorat et la municipalité de Sousse.



► page 2

NABEUL

Le réseau routier de la cité des Potiers fait peau neuve



La Presse — En ce qui concerne la lutte contre la vente à la sauvette et les états anarchiques sur la voie publique, un accord a été conclu avec les services de sécurité afin d'intensifier les campagnes de contrôle de manière périodique et de dresser des procès-verbaux d'infraction d'un montant de 300 dinars.

► page 2

ZENZRI PRÉSIDE LE CONSEIL DES MINISTRES SUR INSTRUCTIONS PRÉSIDENTIELLES

La révolution culturelle et administrative au cœur des réformes



Mandatée par le Président de la République Kais Saïed, la Cheffe du gouvernement, Sarra Zaâfrani Zenzri, a présidé hier, au Palais du gouvernement à La Kasbah, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de plusieurs projets de loi et de décret.

► page 3

48^E PROMOTION DE L'ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR

Cérémonie de remise des diplômes



► page 4

ABONNEMENT 10-07-26

CULTURE

► page 8

RAUL PAZ AU TABARKA JAZZ FESTIVAL

Le monde en partage



La Presse — 22h tapantes, direction la musique cubaine, avec l'énergique Raul Paz. Des milliers de kilomètres parcourus pour retrouver un public qui n'a pas oublié son dynamisme d'il y a 20 ans. Des nostalgiques s'en souviennent, des jeunes et des moins jeunes étaient là pour le découvrir sur scène.

SPORT

► pages 15 — 16

POINT DE VUE

Démissions « virtuelles » !

Par Rafik EL HERGUEM

La Presse — Salah Mejri a publié un post où il affirme démissionner de sa qualité de vice-président de la Ftb pour des raisons personnelles. Mongi Bhar, au CSHL, démissionne de nouveau après une première démission prononcée, et quelques mois en arrière, Hedia Mansour, présidente de la FT Natation, nous a livré un inoubliable show en disant quitter son poste après avoir reçu des menaces parce qu'elle aurait découvert de lourds dossiers de corruption.

EST — MERCATO

Mokwana proche de la JS Kabylie !

La Presse — L'ancien directeur sportif de l'Espérance, Yazid Mansouri, actuellement en poste à la JS Kabylie, a pris contact avec l'ailier droit sud-africain, avant d'entamer des négociations avec les dirigeants « sang et or ».

Rendez-vous
Ce dimanche 12 juillet
avec votre magazine
Dans les kiosques

GRATUIT

Consultez La Presse Magazine sur www.lapresse.tn